

Visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans les Antilles et signature d'un accord avec le CARICOM

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a visité la Barbade, Sainte-Lucie et la Jamaïque du 16 au 21 janvier. Il était accompagné de trois députés et de sept hommes d'affaires canadiens.

La visite du secrétaire d'État à la Barbade et à Sainte-Lucie a permis des entretiens sur nos relations bilatérales avec ces pays, sur des problèmes d'intérêt commun touchant le Commonwealth ainsi que sur d'autres questions d'actualité internationale, dont la situation générale dans la région. M. Jamieson a souligné notamment l'importance que le Canada attache au nouvel Accord de coopération commerciale et économique avec le Marché commun des Caraïbes (CARICOM).

Pendant son séjour à la Barbade, M. Jamieson a eu des entretiens avec le premier ministre M. Adams, et le ministre des Affaires étrangères, M. Forde. Le ministre et sa délégation ont rencontré des hauts fonctionnaires de la Banque de développement des Caraïbes, dont le Canada est membre. Ils ont visité également l'usine de séparation de la canne à sucre d'Uplands, réalisée avec l'aide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

À Sainte-Lucie, M. Jamieson s'est entretenu avec le gouverneur, M. Lewis, et le premier ministre, M. John Compton, et a visité la nouvelle école polyvalente construite près de Castries sous les auspices de l'ACDI.

À la Jamaïque, M. Jamieson a rencontré le premier ministre, M. Manley, ainsi que le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, M. P.J. Patterson.

Pendant leur séjour dans les Antilles, les députés canadiens se sont entretenus avec les représentants des gouvernements hôtes et ont rencontré des groupes de parlementaires antillais. Les hommes d'affaires, pour leur part, ont eu des discussions avec certains de leurs homologues antillais, avec des fonctionnaires des gouvernements du CARICOM ainsi qu'avec des représentants de la Banque de développement des Caraïbes.

À la Jamaïque, la délégation canadienne a participé également, avec le secrétaire général du CARICOM et les représentants de plusieurs gouvernements membres, à un colloque d'une demi-journée sur les perspectives qu'ouvre, pour le Canada et

le Marché, la signature du nouvel Accord de coopération économique.

Accord avec le CARICOM

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a signé le 20 janvier un Accord de coopération commerciale et économique entre le Canada et les pays membres du Marché commun des Caraïbes (CARICOM).

L'Accord a été signé par M. Jamieson ainsi que par des représentants d'Antigua, de la Barbade, de Belize, de Dominique, de Grenade, de la Jamaïque, de Montserrat, de Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent et de Trinité-et-Tobago. Le secrétaire général du CARICOM, des parlementaires canadiens ainsi qu'un groupe de dirigeants d'entreprises canadiennes ont également assisté à la cérémonie. La Guyane devrait signer l'Accord dans les prochains jours.

Le nouvel accord remplace l'Accord de commerce de 1925 entre le Canada et les Antilles qui régissait auparavant les relations commerciales entre le Canada et les États membres du CARICOM; il comprend plusieurs parties traitant respectivement de la coopération commerciale, de la coopération financière et technique et de la coopération industrielle ainsi qu'un Protocole de coopération industrielle distinct et détaillé.

Selon M. Jamieson, l'Accord est "une autre étape marquante dans l'évolution

des rapports qui unissent le Canada aux États membres du CARICOM". Il est le premier du genre entre le Marché commun des Caraïbes et un pays donné, et le premier entre le Canada et un groupe de nations du monde en développement.

Le Canada espère en outre, a-t-il ajouté, que l'Accord permettra de recenser les nouveaux débouchés et les possibilités d'entreprises en coparticipation dans les Antilles, dans des secteurs tels que l'agriculture, les pêches, la petite industrie manufacturière comme la fabrication d'éléments de mobilier et de construction, le commerce, les activités financières et les industries de service.

Sur le plan commercial, le nouvel Accord prévoit l'échange du traitement de la nation la plus favorisée et de faciliter l'expansion des échanges commerciaux réciproques. La partie de l'Accord portant sur la coopération financière et technique comprend des dispositions visant l'aide canadienne au développement des divers États membres du CARICOM ainsi que de la région dans son ensemble. Le Protocole et la partie qui traite de la coopération industrielle prévoient la prise par les gouvernements de mesures d'encouragement ainsi que les transferts de technologie.

L'Accord prévoit également des consultations dans chacun de ces domaines et envisage la création d'un Comité mixte commercial et économique.

Cosmos 954: le Canada présente une réclamation à l'URSS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a présenté le 23 janvier à l'ambassadeur de l'Union des républiques socialistes soviétiques la réclamation du Canada pour les dommages causés par l'incursion dans l'espace aérien du Canada, et la désagrégation au-dessus du territoire canadien, du satellite soviétique *Cosmos 954* le 24 janvier 1978.

Le satellite transportant une source d'énergie nucléaire, l'on dut entreprendre de vastes opérations de recherche visant à repérer et à récupérer les débris radioactifs dangereux déposés sur le territoire canadien. Ces opérations ont été menées du 24 janvier au 15 octobre 1978 sous la direction du ministère de la Défense nationale dans une première phase, puis, dans une deuxième phase, de la Commis-

sion de contrôle de l'énergie atomique.

La réclamation canadienne se chiffre à \$6 041 174,70, montant qui ne représente dans l'ensemble du coût des opérations que le supplément des dépenses attribuables à la chute du satellite en territoire canadien.

Une fois la réclamation présentée, laquelle doit être complétée par la remise de toutes les pièces justificatives au gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le ministère des Affaires extérieures s'attend à l'ouverture de négociations diplomatiques menant au règlement de la demande.

Les recherches ont permis de retrouver environ 75 kg de matériel, dont un certain nombre de cylindres et de courtes tiges de béryllium.